

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mercredi le 17 février 2010
Au salon du personnel**

1. Mot de bienvenue

Le président déclare ouverte l'assemblée.

Quorum : Il y a quorum

Absences : Maryse Bilodeau.

2. Adoption de l'ordre du jour

Modification au point 11 : changer « couverture » pour convention.

Ajout au point 14 SDG

C.É. 09-10-27 Stéphane Lévesque propose et Ginette Couture Boivin appuie.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 20 janvier 2010.

C.É. 09-10-28 Claudie Boivin propose et Myriam Aubin appuie.

Adopté à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal de la séance du 20 janvier 2010.

- *Projet d'anglais intensif
Une majorité d'enseignants a rejeté ce projet pour l'année scolaire 2010-2011.*
- *Agrandissement
M. Redjeb dépose une lettre qui a été envoyée aux médias et qui dénonce l'inaction de l'État face au projet d'agrandissement de l'école.*
- *CPE – inscription
La collaboration entre les parents, les CPE et l'école fut une expérience positive.*

5. Suivi du courrier

- *M. Redjeb a reçu un document sur les critères de sélection de la direction d'école.*

6. Info au sujet des normes et modalités d'évaluation de l'école du Bac (LIP art 96.15)

- *Mme Dion présente un document sur les normes et modalités d'évaluation adoptées par l'équipe-école.*
- *L'école a choisi d'évaluer la compétence transversale suivante : « se donner des méthodes de travail efficaces »*

7. Approbation de l'actualisation du plan de réussite de l'école (LIP art 75)

Certaines modifications ont été apportées aux objectifs du plan de réussite ; donc, au niveau des habiletés sociales, les objectifs seront :

1. *maintenir le nombre d'élèves qui maîtrisent les habiletés sociales de leur âge*
2. *maintenir le nombre d'élèves qui règlent leurs conflits de façon pacifique.*

Quant au plaisir à l'école, l'objectif sera le suivant :

1. *augmenter le plaisir à l'école.*

C.É. 09-10-29 Caroline Charron propose et Geneviève Cliche appuie.

Adopté à l'unanimité.

8. Présentation des règles de régie interne du SDG.

- Marie-Chantal Lemieux présente ce document. Quelques changements mineurs y ont été apportés. Entre autres, on demande au parent de signer le document attestant qu'il en a pris connaissance.
- On demande d'ajouter au point 3.3 : « les coûts sont payables avant la semaine de relâche ».

C.É. 09-10-30 *Proposé par Claudie Boivin et appuyé par Mélanie L'Heureux.*

Adopté à l'unanimité.

9. Informations de la représentante au comité de parents.

Il y a eu rencontre lundi le 15 février. Il y a été question du service d'ombudsman à l'élève et du projet de tenir des activités scolaires le samedi.

10. Informations de la représentante de l'école des parents

Aucune séance n'a été tenue.

11. Informations de la direction d'établissement

- Alternative à l'agrandissement :
Compte tenu qu'il manquera vraisemblablement 2 locaux pour l'année scolaire 2010-2011, le comité « soyons réalistes » a apporté plusieurs solutions et une a été retenue. Le laboratoire d'informatique sera intégré à la bibliothèque, ce qui libère un local au sous-sol. Le local servant actuellement à l'accueil des enfants au SDG deviendra un local du préscolaire ; l'accueil des enfants se fera au local de la responsable et peut-être que ce dernier sera déplacé aussi.
- Convention de gestion (loi 88)
Mme Dion présente les modifications à la loi 88 sur l'instruction publique de la Ministre Courchesne.
- Site Web de l'école : il sera mis en ligne sous peu.

12. Consultation au sujet de la politique d'allocation des ressources dans le cadre du budget (LIP art 275)

Mme Dion présente les ajouts apportés au document de la C.S. Un suivi sera fait par courriel pour connaître les avis favorables et défavorables des membres du C.É. face à la consultation.

13. Consultation au sujet des critères de sélection de la direction d'école (art 79)

C.É. 09-10-31 *Marie-Pier Dubé propose qu'on reconduise les critères de sélection. Stéphane Lévesque appuie.*
Adopté à l'unanimité.

14. Questions des membres du conseil d'établissement

a) SDG

On se questionne sur une situation à l'heure du dîner dans un groupe de maternelle : les enfants ont-ils suffisamment de temps pour manger leur repas chaud ? Marie-Chantal investiguera.

15. Questions du public

- Stationnement
Il y a problème dans le stationnement des parents le midi à la sortie et à l'entrée de l'après midi. On demande s'il est possible pour le personnel de stationner à un autre endroit afin de libérer l'espace pour les parents. Plusieurs propositions sont apportées. Mme Dion se penchera sur le problème et fera un suivi.
- Visibilité des séances du C.É.
On déplore le fait que les convocations pour les C.É. ne sont pas envoyées aux parents systématiquement. Mme Dion y donnera suite.

16. Levée de l'assemblée

C.É. 09-10-32 *Il est proposé par Claudie Boivin et appuyé de Marie-Pier Dubé de lever l'assemblée à 21h15.*
Adopté à l'unanimité.